

# APRES LES MANIFESTATIONS MUSULMANES

# INFORMATIONS POLITIQUES

## Un débat au Conseil municipal de Paris

Le débat qui s'ouvre vendredi après-midi à l'Hôtel de Ville risque d'être houleux. On sait qu'à la suite d'une demande de convocation présentée par les groupes indépendants, Action municipale (ex-U.N.R.) et Centre républicain, M. Benedetti, préfet de la Seine, a accepté de convoquer le Conseil municipal en session extraordinaire, afin d'ouvrir un débat sur les récentes manifestations musulmanes à Paris.

De nombreux orateurs interviendront. Les uns demanderont au préfet de police, M. Papon, des

précisions sur les conditions du maintien de l'ordre. Mais d'autres ne manqueront pas d'évoquer, outre les injustifiées brutalités commises sur des musulmans alors qu'ils étaient arrêtés, la disparition de certains travailleurs algériens et le découpage de cadavres trouvés dans la Seine, dans un canal ou dans les bois de la banlieue.

De nouveaux témoignages s'ajoutent chaque jour à ceux que « le Monde » a déjà cités, comme on le verra en lisant la revue de la presse hebdomadaire que nous publions ci-dessous.

## Plusieurs hebdomadaires ont enquêté sur le sort des Algériens de la région parisienne

**TEMOIGNAGE CHRETIEN :** on n'épargne personne.

« Un militaire du service de santé » qui a été envoyé au Parc des sports, porte de Versailles, pour y distribuer les repas aux Algériens arrêtés la semaine dernière « raconte ce qu'il a vu et entendu ». Voici des extraits du récit que publie l'hebdomadaire :

« Nous arrivons et commençons à préparer le repas. Quelques temps après un sergent vient me chercher : « Viens voir le débarquement ». Nous sortons du Parc des sports et nous nous plaçons devant l'entrée du hall d'exposition situé immédiatement derrière. Il y a là une espèce de couloir d'entrée. Des policiers de tous les corps sont rangés tout le long. Une vingtaine, une quarantaine ? Il n'est pas possible de compter... Ils sont armés de bâtons de police, de nerfs de boeuf, de gros soutiers, de crosses de fusil.

« Un car arrive, trois femmes en descendant, on les conduit je ne sais où, sans services. C'est maintenant le tour des hommes. Ça commence à pleuvoir. Mais sur un par un, ils s'apprêtent à descendre. A la porte un policier les attend : coup de matraque, croc-en-jambe. Les moins chanceux tombent brutalement sur le ciment. Ils sont relevés à coups de pied, de crosse. Les coups pleuvent sur 15 à 20 mètres. Le car est rapidement vidé. Je m'en vais, prêt à vomir. [...]

« Nous entrons dans le hall d'exposition. Là, nous sommes aux premières loges. Le matraquage continue. Un Algérien descend, il tombe ; on le redresse à coups de poing et de pied, de crosse. Il avance malgré tout. On le fouille. A l'armurerie, on devra lui faire des attelles. Il a le tibia et le péroné brisés, le bras cassé. Un vieillard descend, pas de pitié pour lui. Un autre tombe devant le car, tous les autres passent sur lui. L'un a une fracture du rocher, il mourra seul dans un coin. L'autre a la joue ouverte, on voit ses dents. Certains sont méconnaissables par les coups arrivés ; on n'épargne personne : jeunes ou vieux. Tous débarquent comme le bétail à La Villette.

« A la fouille, immédiatement après, qui a le malheur de protester reçoit une nouvelle rossée. On les parque ensuite dans de grands boîtes, dans le froid et dans la poussière. Jusqu'à quand attendront-ils ?

« Nous repartons, il nous est impossible de penser. Nous avons appris ce qu'est la haine et nous ne l'oublierons pas. Un de nous ose justifier les pratiques policières : nous avons failli être étranglés ; nous l'avons fait taire [...]

« Nous devons partir sur les injonctions répétées de nos chefs. Ceux qui sont restés à l'armurerie nous disent qu'il y a cinq gars qui sont devenus fous. L'un, surexcité, s'évade. Les policiers sont prêts à le rouer de coups comme l'autre. »

**FRANCE-OBSERVATEUR :** cela devient infernal pour eux.

« Nous sommes en banlieue, dans une de ces localités où les immeubles neufs poussent comme des champignons. Les occupants ne paraissent pas s'occuper de la présence, sous leurs fenêtres, de l'enchevêtrement de cabanes en tôle ondulée, de cubes bricolés avec des briques ramassées. Dieu sait où, de clapnets confectionnés avec des planches en mauvais état et qui abritent jusqu'à dix personnes.

« Devant moi trois jeunes filles. L'une, dépeignée et en canadienne, s'excuse : « Je n'ai pas pu me laver ce matin. Vous comprenez. Depuis deux nuits je couche au bidonville, chez des femmes musulmanes. Elles ont peur de rester seules depuis qu'on a embarqué leurs époux. Pourquoi elle n'a pas pu se laver ? Le terrain vague sur lequel sont entassées deux cent cinquante familles dispose d'un seul point d'eau.

« Au cours de la nuit précédente les harkis ont effectué une descente, battu jusqu'au sang plusieurs hommes, emmené quelques autres et, pour compléter la mesure, brisé le mobilier dans plusieurs habitations. Ce matin un car de police a empêché l'entrée du bidonville à la camionnette du laitier qui passe, en principe, une fois par jour. Les gardiens de l'ordre l'ont menacé de le rouer de coups s'il vendait du lait aux « ratons ».

(EVE DESSARRE.)

**L'EXPRESS :** un monde insoupçonnable.

« Aujourd'hui je sors d'un monde insoupçonnable. Ces derniers jours je n'ai vu que des visages désertés par le sourire, des yeux tuméfiés, des dos bleuis à coups de crosse ; je n'ai entendu que des récits où revenaient en litanie les mêmes mots : rafles, coups, tortures, disparitions, assassinats [...]

« Il s'appelait Aoudji. Il était peintre. Il avait vingt-trois ans et habitait le quartier de la Goutte-d'Or.

« Aoudji a été arrêté par les harkis au cours d'un ratissage de quartier, frappé, couché sur des lessons de bouteilles, fiché, relâché. On l'arrête une deuxième fois : « Ah ! toi, tu as été déjà arrêté, hein ? » Nouveau passage à tabac et on le libère. Six mois plus tard, nouvelle rafle.

« On a dû lui dire, en consultant le fichier : « Toi, tu as déjà été arrêté deux fois, salaud ! » Cette fois, trois jours après son arrestation, la police est venue et a dit aux locataires de l'immeuble : « Votre copain Aoudji a été foulu » au bouillon. S'il y en a qui veulent venir reconnaître son corps à la morgue... Voyez-vous, monsieur, ça se passe comme ceci : il y a une rafle ou un ratissage. On nous embarque. On nous fiche et on nous libère. La deuxième fois, forcément, on nous accuse d'avoir déjà été arrêté, etc.

« C'est un rescapé qui a raconté la mort d'Aoudji. Lui aussi a été jeté dans la Seine avec une douzaine de ses compagnons. Mais il savait nager et pouvait encore, malgré les coups, remuer les bras. Aoudji, lui, ne savait pas nager et, lorsqu'il a été poussé dans la Seine, à peine avait-il la force de tenir ses bras levés, mais croisés derrière la nuque. »

(JEAN CAU.)

**CANDIDE :** il avait couru...

« Un Algérien rencontré chez son employeur, artisan à Nanterre. Son patron — qui le raccompagne tous les soirs en voiture au grand bidonville de Nanterre — m'a dit : « Il ne m'est jamais rien arrivé de désagréable en allant là-bas » à nuit, et même quand je ne suis pas là, c'est ma femme qui le reconduit. Elle n'a pas peur. »

« Vous n'avez pas manifesté la semaine dernière ? »

« Non. »

« Pourquoi ? »

« Je travaillais ici. »

« Avez-vous déjà été interpellé par la police ? »

« Pas souvent : j'ai un peu le type espagnol. Deux fois. Ils m'ont fouillé devant tout le monde. Une fois dans la rue. Une fois gare Saint-Lazare. Parce que je courais. »

« Pourquoi couriez-vous ? »

« Je ne voulais pas rater mon train, ma femme venait d'accoucher. J'étais en retard, j'avais peur d'arriver après l'heure à l'hôpital. Un agent m'a arrêté et m'a demandé pourquoi je courais. Je lui ai dit. Il a bien voulu me laisser partir. Mais il y avait un type avec lui qui n'a pas voulu, lui. On m'a gardé deux jours. »

« Et, comme pour nous rappeler qu'à côté de la lutte politique, il y a un terrible drame humain, il ajoute le pire, en souriant : « C'était un peu de ma faute, puis-je que j'avais couru. »

(PIERRE DUMAYET.)

## Une lettre des syndicats du groupe Paul-Doumer

Nous avons reçu une lettre de tous les syndicats du groupe technique Paul-Doumer du Perreux, qui s'élève contre les conditions de l'arrestation, samedi dernier vers 20 heures, d'un membre du personnel, d'origine algérienne, M. Larbie Regaz. La lettre est adressée au ministre de l'éducation nationale :

« Malmené, frappé au ventre, à la poitrine, aux jambes, sans aucune raison (il avait sur lui tous les papiers officiels justifiant son identité et sa qualité de fonctionnaire de l'éducation nationale), notre camarade a été parqué pendant deux jours sans aucun soin à la porte de Versailles. Il est actuellement aité. Nous vous adressons ci-joint une copie du certificat établi après sa libération. »

**EXPULSION D'ALGERIENS JUGES « INDESIRABLES » :** Rejoints vers leurs douars d'origine, cent cinquante musulmans algériens ont quitté Marseille jeudi à bord de paquebots parlant pour l'Algérie. Soixante-quatre ont pris passage sur l'El-Djezair, cinquante-huit sur la Ville-de-Bordeaux et vingt-huit sur la Ville-d'Oran, qui ont appareillé respectivement pour Alger, Philippeville et Oran.

**LA LIQUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT :** « profondément persuadée que le respect de la personne humaine doit être la base même de toute éducation et de toute vie sociale, dénonce la discrimination dont sont victimes en France les travailleurs algériens. Elle confirme une fois de plus son hostilité à toute ségrégation, que ce soit celle des catholiques dans les écoles, des juifs dans les ghettos ou des musulmans dans le pays ».

**LE CORPS D'UN ALGERIEN A ETE REPECHE DANS LA SEINE A ARGENTEUIL :** il avait séjourné une quinzaine de jours environ dans l'eau.

## PLUSIEURS DELEGATIONS DES PAYS DE L'EST VISITENT TUNIS

Tunis, 27 octobre (A.F.P.). — Une délégation commerciale soviétique qui séjourne en Tunisie depuis quelques jours a été reçue jeudi par le président Bourguiba. Ses membres ont déclaré que leurs contacts avec les milieux d'affaires tunisiens avaient été très utiles, contribuant à l'élargissement ultérieur des relations entre les deux pays dans tous les domaines.

Une mission tchécoslovaque avait précédé de quelques jours les délégués soviétiques.

## Qu'est devenu

### M. Mohamed Badache ?

M. Charles Lederman a saisi M. Patin, président de la commission de sauvegarde des libertés individuelles du cas de son client M. Mohamed Badache (1) disparu après avoir porté plainte en tentative de meurtre en relatant que des policiers lui avaient passé un garrot autour du cou dans un bois des environs de Paris et l'avaient laissé pour mort.

M. Bonnefous, juge d'instruction près le tribunal de la Seine, chargé d'enquêter sur les faits signalés dans la plainte, a convoqué M. Badache pour samedi 28 octobre. Si le plaignant ne se présente pas, il est probable que le magistrat délivrera une commission rogatoire à la police en vue de le rechercher.

(1) Voir le Monde du 24 octobre.

## M. SIMONNET : il faut rouvrir la négociation.

M. Maurice-René Simonnet écrit dans Forces nouvelles, organe du M.R.P. :

« Il faut saisir toutes les occasions de rouvrir le dialogue avec la rébellion, et la dernière déclaration de son chef est une de ces occasions, mais il faut aussi veiller à ce que le dialogue aboutisse à un accord qui fasse aux deux communautés leur juste place dans l'Algérie de demain.

« Accorder aujourd'hui l'indépendance et ne négocier que demain, sur les garanties accordées à la communauté européenne ou sur l'association avec la France serait une procédure pleine de risques.

« Plutôt que d'accepter cette pré-détermination, mieux vaut s'en tenir à l'autodétermination dont il y a six mois à peine le peuple français, par un référendum, faisait sa loi.

« Souhaitons donc que le gouvernement français saisisse la dernière déclaration du chef de la rébellion comme une occasion de rouvrir la négociation.

« Le temps presse. Ou la V<sup>e</sup> République mettra rapidement fin à la guerre d'Algérie, ou c'est la guerre d'Algérie qui risque fort de mettre fin à la V<sup>e</sup> République. »

La publicité est reçue au « Monde »

## M. André Colin : le M.R.P. ne veut pas spéculer sur l'usure du régime

M. André Colin, président national du M.R.P., qui était jeudi l'hôte à déjeuner de l'Association de la presse étrangère, a évoqué à cette occasion la situation politique et expliqué l'attitude des républicains populaires.

Après avoir exprimé la crainte que « les équivoques, les négociations sans concessions, les concessions sans négociations, ne puissent faire la lumière souhaitable » sur l'affaire algérienne, M. Colin a ajouté :

« Nous vivons dans un régime de fait, d'où sa précarité. Quand nous demandons le fonctionnement normal des institutions, c'est pour assurer la durée à ce régime. Il nous faut faire face à deux oppositions, l'opposition active, celle de l'O.A.S., et l'opposition passive installée au pouvoir.

« Nous sommes libres, mais nous sommes un mouvement d'action. La présence de certains de nos amis au gouvernement nous apparaît encore comme un moyen d'agir. Nous ne spéculons pas sur l'usure du régime. Nous savons que l'on ne défend pas la République sans les républicains, ni contre

eux, c'est pourquoi nous faisons appel à tous pour que l'on s'entende sur ces définitions et sur l'allure d'une démocratie nouvelle et moderne. »

Répondant aux questions qui lui étaient posées, l'ancien ministre a exprimé le vœu que cette démocratie nouvelle soit fondée sur l'expression des réalités sociales, syndicales et culturelles. Au sujet des projets de regroupement, il a souligné à quel point il était indispensable de « déborder les cadres traditionnels pour assurer une réelle et large cohésion de tous les démocrates ».

« Peut-on, demanda un journaliste, appliquer rigoureusement la Constitution et laisser à de Gaulle toute liberté de régler l'affaire d'Algérie ?

« Ce serait une chance immense, répondit M. Colin, si l'arbitre, qui pourrait même être l'inspirateur ou le prophète, permettait au gouvernement de gouverner sous le contrôle parlementaire. »

**LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES** de l'Assemblée nationale a, sur le rapport de M. Pasquini (U.N.R.), soutenu par M. Coste-Floret (M.R.P.), manifesté son opposition au projet de réformes des greffes en repoussant les crédits prévus à cet effet dans la loi de finances pour 1962.

**A BASTIA LES AFFICHES ET LES TRACTS DU MOUVEMENT DU 29 NOVEMBRE**, appelant la population à boycotter la visite du général de Gaulle en Corse, ont été saisis sur ordre du préfet.

Dans sa protestation le Mouvement fait remarquer que ces affiches reproduisaient exactement le communiqué remis à la presse et que les journaux qui l'ont publié n'ont fait l'objet d'aucune mesure.

**LA DIGNITE DES RUINES D'ORADOUR** ne devant être proclamée sous aucun prétexte, le Dr Lapuelle, maire de la cité, a pris un arrêté aux termes duquel les seules cérémonies et manifestations officielles autorisées dans la ville martyre, le cimetière et le bourg d'Oradour-sur-Glane sont celles organisées par la municipalité en accord avec : 1) l'Association nationale des familles des martyrs d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin ; 2) les prisonniers de guerre, les résistants, le 8 mai ; 3) les anciens combattants, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> novembre. — (Corr. part.)

**LE BUREAU NATIONAL DE L'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES (U.F.D.)** exprime « sa réprobation devant l'explosion d'une bombe soviétique d'une puissance sans précédent. Non seulement cette expérience accroît dangereusement la tension internationale, ajoute l'U.F.D. mais elle comporte pour la santé et l'avenir de l'humanité des risques d'autant plus graves et durables qu'ils sont, difficilement contrôlables. »

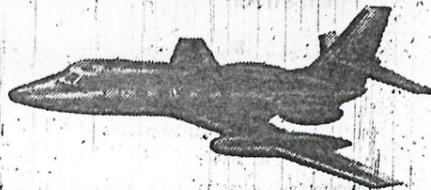
## LES CLASSES SUR JET ENTRAINENT EN VOL SEPT PERSONNES A LA FOIS



Le Lockheed JetStar apporte un progrès étonnant dans l'entraînement des pilotes. L'intérieur de ce quadricycle rapide et croissant à haute altitude est aménagé comme une vaste salle de classe : une classe en vol, conçue pour épargner temps et argent dans la formation des navigants.

Au lieu d'entraîner un seul pilote à la fois, le JetStar peut accueillir sept élèves, en équipement complet de vol. Chacun d'entre eux voit devant lui des images radar réelles et, sur les instruments, des affichages exacts. Toute une classe peut ainsi être entraînée des heures durant et non un seul homme pendant quelques minutes.

Le JetStar permet d'économiser de l'argent en concentrant tout à la fois altitudes et vitesses de croisière des jets, tout en entraînant des frais d'exploitation et d'entretien bien inférieurs à ce que coûterait l'entraînement à bord d'avions de combat à réaction.



**LOCKHEED GEORGIA COMPANY**

Marietta, Georgia, USA.  
a Division of Lockheed Aircraft Corporation

**SEUL**  
de toute la Presse

**Témoignage Chrétien**

était présent à l'intérieur du Palais des Sports transformé en camp de concentration pour Algériens

Vous lirez ce témoignage cette semaine dans « T.C. »

En vente chez tous les marchands de journaux et aux portes des églises